

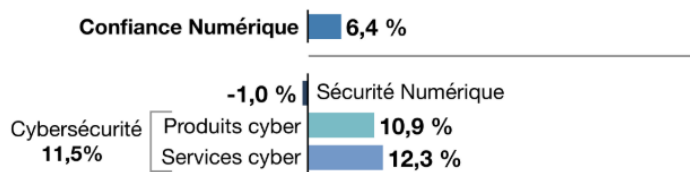
**Publication de l'édition 2021 de l'Observatoire ACN de la Confiance numérique :
une filière toujours aussi dynamique malgré la crise du Covid19
et au cœur des enjeux pour la relance de notre économie**

L'Alliance pour la Confiance Numérique (ACN) vient de publier l'édition 2021 de son Observatoire. Cet outil présente, chaque année, les données économiques de cette filière stratégique (identité numérique, cybersécurité, numérique de confiance).

On y apprend notamment que le secteur de la confiance numérique s'est montré, en 2020, toujours aussi dynamique malgré la crise et s'affiche comme un des seuls secteurs à n'avoir pas connu de récession en 2020, avec une croissance soutenue de 6,4%, en 2020, du chiffre d'affaires en France ainsi porté à 13,4 milliards d'euros (généré par plus de 69000 salariés).

Au-delà, cet Observatoire souligne le rôle majeur de cette filière en sortie de crise : proposer les solutions à notre société d'assurer la maîtrise de son avenir numérique, et lui permettre de bénéficier des apports du numérique en toute confiance tout en en assurant tant la sécurité des données que les libertés fondamentales de nos concitoyens.

Croissance 2020 du chiffre d'affaires de la filière Confiance Numérique en France



Source : Observatoire ACN de la Confiance Numérique 2021

L'Observatoire de la Confiance Numérique couvre deux industries :

- La **Cybersécurité** proprement dite, qui correspond à la sécurisation «interne» des systèmes numériques. La cybersécurité regroupe deux types d'activités souvent associées dans la pratique, les services (conseil, conception, mise en place, exploitation, formation), et les logiciels et solutions, destinés aux marchés professionnels (Etat et secteur public, installations critiques, entreprises, PME) et grand public (ordinateurs, smartphones, maison, véhicules et objets connectés, etc).
- La **Sécurité Numérique**, c'est-à-dire les produits et solutions électroniques de mise en œuvre de systèmes numériques pour instaurer la confiance dans le monde extérieur. Ces systèmes mettent en œuvre des moyens numériques sécurisés pour instaurer la confiance dans l'environnement citoyen, en particulier par la gestion des identités, la gestion des accès, la biométrie, les transactions, les objets et les véhicules connectés, les processus industriels et la logistique, les transports, les réseaux, les villes intelligentes, etc. Les produits de sécurité numérique sont des produits matériels (cartes à puce, documents, lecteurs, etc.) ou des équipements (gestion des accès, biométrie, détection, localisation, etc.).

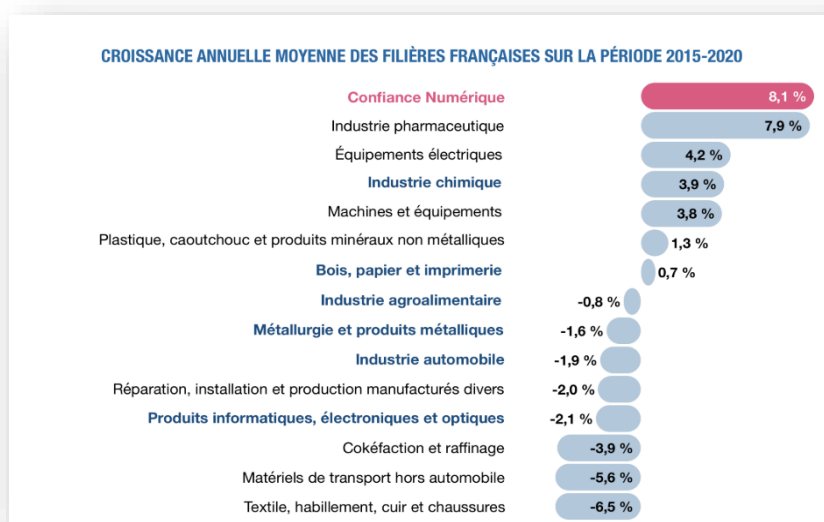
Année après année, l'Observatoire ACN de la Confiance numérique vient scruter les évolutions et les perspectives du secteur. **Trois tendances, constantes depuis plusieurs années**, caractérisent ce secteur qui est :

- **durablement dynamique** (il bénéficie sur la période 2015-2020, de la plus forte croissance parmi toutes les autres filières en France),
- **créateur de richesse** (avec un taux de valeur ajoutée de 47% en 2020, le secteur confirme sa position de filière la plus productive) et
- **riche d'un tissu économique national complet** composé à la fois de grands groupes leaders mondiaux, de PME-ETI très solides, de nombreuses start up agiles et innovantes ainsi que d'une recherche académique de pointe.

En cette année si particulière, marquée par une pandémie **mondiale et par des mesures gouvernementales inédites** en vue de l'endiguer, l'édition 2021 de l'Observatoire ACN de la Confiance Numérique revêt une importance particulière. Pour toutes les entreprises, cette crise se traduit notamment par une visibilité réduite qui complique le travail d'anticipation. A ce titre, l'Observatoire permet d'apporter un premier **éclairage précieux** sur le comportement de notre filière dans ce contexte inédit.

Il souligne notamment **que le secteur de la confiance numérique s'est montré, en 2020, extrêmement résilient face à cette crise** et s'affiche comme **un des seuls secteurs à n'avoir pas connu de récession en 2020**, avec **une croissance soutenue de 6,4%, en 2020**, du chiffre d'affaires en France de la profession ainsi porté à **13,4 milliards d'euros** (généralisé par **plus de 69000 salariés**). Le segment concernant la filière de la cybersécurité a notamment tiré la croissance globale de la confiance numérique en affichant une croissance de 11,5%.

Enfin, concernant la sortie de crise, la filière peut capitaliser sur une dynamique solidement établie depuis plusieurs années : **elle la croissance la plus élevée de toutes les filières sur la période 2015-2020**.



Source : Observatoire ACN de la Confiance Numérique 2021

Cette dynamique est par ailleurs confortée par les perspectives liées aux évolutions liées à la crise du Covid19 et ses enseignements. En effet, cette crise a mis en lumière **le rôle du numérique comme colonne vertébrale** de nos sociétés et de nos économies mais aussi **la dépendance de notre pays à des solutions, infrastructures et applications numériques étrangères**.

Les notions **de souveraineté numérique et d'autonomie stratégique française et européenne** sont désormais **au cœur des enjeux** et de plus en plus prises en compte par les autorités publiques comme le montrent la Stratégie nationale de cybersécurité et plan d'accélération cyber annoncés par le Président de la République en février 2021 et Effervescence législative au niveau européen sur ces thèmes (DSA, DMA, révision de la directive NIS, du règlement eIDAS), ...

Par ailleurs, **la numérisation à marche forcée de notre économie a augmenté la surface d'attaque offertes aux acteurs malveillants**. L'ANSSI relève ainsi une augmentation de 255% du nombre de rançongiciels entre 2019 et 2020. On constate des attaques de plus en plus sophistiquées (qui utilisent, par exemple comme vecteurs, des entreprises de services numériques pour démultiplier leur effet) et qui touchent tous les secteurs (santé, infrastructures énergétiques, etc.). **Le télétravail massif et sans anticipation technique et la multiplication des objets connectés** a également créé de nouvelles vulnérabilités dans les systèmes d'informations de très nombreuses entreprises.

En conséquence, le caractère stratégique de la filière de la confiance numérique se trouve renforcé dans ce nouveau paradigme.

« La maîtrise de notre avenir et de notre souveraineté numérique est un enjeu capital pour notre pays mais aussi pour l'Europe qui est l'échelon pertinent pour organiser notre réponse face aux autres grands blocs régionaux qui nous font face. Il est urgent que l'ensemble des utilisateurs (Etat, entreprises - depuis les Opérateurs d'Importance Vitale jusqu'aux plus petites PME-TPE - collectivités territoriales mais aussi citoyens) s'approprie les solutions des entreprises de la confiance numérique et intègre les concepts de « security by design » et de « privacy by design » comme point de départ de tout développement numérique. Nos entreprises sont prêtes et mobilisées pour répondre à cet enjeu décisif. » indique Philippe Vannier, Président de l'ACN (Alliance pour la Confiance Numérique).

A propos de l'ACN :

L'Alliance pour la Confiance Numérique (ACN) représente les entreprises du secteur de la confiance numérique (leaders mondiaux mais aussi start up, PME, et ETI qui représentent 80% des membres) notamment celles de la cybersécurité, de l'identité numérique, des communications sécurisées, de la traçabilité / lutte anti-contrefaçon et de la safe city. **La France dispose dans ce domaine d'un tissu industriel très performant et d'une excellence internationalement reconnue** grâce à des leaders mondiaux, des PME, des ETI et aux différents acteurs dynamiques du secteur. **On dénombre environ 2000 entreprises réalisant en France plus de 13,4 Milliards d'euros de chiffre d'affaires dans ce secteur en forte croissance (plus de 8% de croissance chaque année depuis 2013). Les membres de l'ACN représentent plus des 2/3 du chiffre d'affaires du secteur.** L'ACN est membre de la FIEEC (Fédération des Industries Electriques, Electroniques et de Communication) et participe activement aux travaux du Comité Stratégique de Filière (CSF) Industries de Sécurité. Par ailleurs, l'ACN est également membre fondateur de l'ECISO (European CyberSecurity Organisation).